



FFQ

Fédération Française de la Quincaillerie,
des fournitures pour l'industrie, le bâtiment et l'habitat

BORDEREAU DE COTISATION 2023

Raison sociale :

Département :

Dernier chiffre d'affaires connu* : €

Exercice clôturé le :

**Justificatif à produire impérativement à défaut l'adhésion ne pourra être prise en compte.*

	BARÈME COTISATION* 2023
CA** < 500.000 €	260,00 €
500.000 € ≤ CA** < 1.000.000 €	550,00 €
1.000.000 € ≤ CA** < 2.500.000 €	750,00 €
2.500.000 € ≤ CA** < 5.000.000 €	1 050,00 €
CA** ≥ 5.000.000 €	1 250,00 € + 0,05 ‰ du C.A. cotisation plafonnée à 2 400,00 €

**Le montant de la cotisation est entièrement déductible du résultat imposable (article 39 du CGI).*

***CA = chiffre d'affaires total de la société.*



Nouvelle adhésion :

Le montant de la cotisation indiqué ci-dessus
est à diviser par deux la première année d'adhésion

COTISATION 2023 DUE PAR L'ENTREPRISE = €

Somme
réglée
ce jour
par :

Par chèque bancaire n° sur

Par virement :

Domiciliation LYON METROP. ENT (02249)
RIB : 30004 00793 00003591018 50
IBAN : FR76 3000 4007 9300 0035 9101 850
BIC : BNPAFRPLPD

En cas de virement, merci de penser à renvoyer le présent bordereau dûment complété.

Merci de nous adresser une note de débit acquittée.

Bordereau de versement et bulletin d'adhésion à adresser, accompagnés de votre règlement à :

↳ FÉDÉRATION FRANCAISE DE LA QUINCAILLERIE,
des fournitures pour l'industrie, le bâtiment et l'habitat (FFQ)
La Cité des Entreprises – 60 avenue Jean Mermoz / 69373 LYON Cedex 08
↳ ou par courriel : secretariat@ffq-france.org

Fait à, le